

Brésil : l'avortement ne fera pas partie des “droits humains”, mais le problème de la loi n'est pas réglé

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 3 février 2010

Un pas en avant, un pas en arrière... Le président brésilien Lula s'était rapproché de l'Eglise catholique, fin décembre, pour gommer du 3e programme national des droits humains l'institution d'un droit à l'avortement au motif de la liberté de la femme de disposer de son corps. 15 jours plus tard, on apprenait qu'il n'était pas question d'ôter la mesure controversée du projet qui doit bientôt être voté par les élus fédéraux du Brésil. Et voici que - à la demande expresse de Lula, affirme la presse - le ministre de la Secrétairerie spéciale pour les droits humains, Paulo Vanucchi, a fait amende apparemment honorable en promettant de retirer toute référence à l'avortement du texte.

C'est une mobilisation intense des évêques du Brésil - dont l'opinion a suffisamment de poids pour faire ou défaire une élection - qui a provoqué le nouveau revirement dont je n'oserais vous dire s'il est définitif. Toujours est-il que la promesse a été faite mardi par le ministre, entre les mains du secrétaire général de la Conférence nationale des évêques du Brésil, Dom Limas Lara Barbosa.

Vendredi, le même ministre annonçait la modification du texte par le gouvernement sur le chapitre de l'avortement en assurant qu'il avait personnellement commis l'erreur d'y faire figurer des concepts féministes que le président Lula ne partage pas. Mais même modifié, le texte ne sera pas définitif puisque la discussion restera ouverte...

Sans préjuger de l'issue de l'affaire, il est remarquable que l'épiscopat soit à ce point écouté qu'un ministre ait affirmé publiquement attendre son avis sur la formulation du texte que l'Eglise serait prête à accepter.

© [leblogdejeannesmits](#).